

À la séance ordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le **PREMIER FÉVRIER DEUX MILLE VINGT DEUX** à 19h00, via ZOOM et à laquelle assistaient le maire M. Serge Marquis, les conseillères et le conseiller suivants :

1- **Étaient présents** :

Mme Sonia Rivard
Mme Francine Lehouiller

Mme Nancy Shink
Mme Valérie Bruneau

Étaient absents :

Mme Karine Gauthier
M. Daniel Bélanger

Formant quorum sous la présidence de monsieur Serge Marquis, maire, madame Johanne Shink, Dir. Gén./Sec. Greffière. est aussi présente ainsi que madame Mona Cyr, secrétaire-greffière adjointe.

2- **LECTURE + ACCEPTATION DE L'AVIS CONVOCATION**

1. Présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption des procès-verbaux du 11 et 25 janvier 2022
4. Affaires en découlant
5. Parole aux citoyens
6. Correspondances
7. Dépenses
8. Résolutions diverses
9. Rapport des comités
10. Avis de motion
11. Prochaine séance du conseil
12. Affaires nouvelles
13. Période de questions
14. Levée de la séance.

R22-02-028 L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une proposition de madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Valérie Bruneau et résolu unanimement par les conseillers (ères).

Adopté.

3- **PROCÈS-VERBAUX**

11 janvier 2022

R22-02-029 Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Nancy Shink et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le procès-verbal de la séance ordinaire du **onze janvier deux mille vingt-deux**, soit accepté tel que lu et rédigé.

Adopté.

25 janvier 2022 (budget)

R22-02-030 Il est proposé par madame Nancy Shink, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le procès-verbal de la séance extraordinaire du **vingt-cinq janvier deux mille vingt-deux**, soit accepté tel que lu et rédigé en considérant les modifications.

Le 1^{er} février 2022

Adopté.

25 janvier 2022 (taux de taxation)

R22-02-031

Il est proposé par madame Nancy Shink, appuyé par madame Valérie Bruneau et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le procès-verbal de la séance extraordinaire du **vingt-cinq janvier deux mille vingt-deux**, soit accepté tel que lu et rédigé en considérant les modifications.

Adopté.

AFFAIRES EN DÉCOULANT

Un suivi des différents points est fait.

5- **PAROLE AUX CITOYENS**

Aucun citoyen.

CORRESPONDANCES

Le bordereau de correspondance est déposé au Livre des minutes et fait partie intégrante de la présente rubrique.

COMPTES À PAYER

Fournisseurs	Description	Montant
MRC d'Abitibi-Ouest	Avis de mutations	180.00
Ministre des finances	Bail – Lot grève	160.96
Éditions juridiques FD	MAJ – Code municipal	81.59
Norfil Inc.	Crédit	-34.49
Entreprises combinées	Téléphone – Janvier 2022	166.71
Visa Desjardins	Frais de poste ; 11.21	136.53
	MAJ – Suite office : 125.32	
Médial Conseil Services	Facturation – Janv. À juin	294.66
Wolters Kluwer	MAJ – Accès à l'information	337.05
Ville de Macamic	Serv. Techn. – Octobre : 3 926.81	11 958.90
	Serv. Techn.–Novembre : 3 987.17	
	Serv. Techn.–Décembre : 4 044.92	
Techni-Lab	Tests d'eau	202.36
Jean-Guy Roy Ent. Inc.	Sablage – Janvier 2022	1 255.53
B & B Électrique	Électricité – Café des Rumeurs	1 278.85
Groupe CCL	Fournitures de bureau	364.47
Quincaillerie Palmarolle Inc.	Fournitures d'entretien	5.57
Roberge et Fils Inc.(Nancy)	Fournitures d'entretien	54.58
Transport et services DP	Déneigement des cours (50%)	6 898.50
Hamster / Buro Concept	Fournitures de bureau	6.15
Station du Coin Enr.	Essence	336.27
GLS Logistics Systems	Frais de Dicom	47.36
Ministre des finances	DAS – Janvier 2022	1 440.95
Rec. Gén. du Canada	DAS – Janvier 2022	487.84
Fiducie Desjardins	REER – Janvier 2022	189.04
	TOTAL	25 849.38\$

SALAIRES

Johanne Shink	3 404.34	Serge Marquis	560.60
Mona Cyr	1 320.80	Valérie Bruneau	185.60
Nancy Shink	185.60	Karine Gauthier	185.60
Daniel Bélanger	185.60	Chantal Gaumond	57.24
Sonia Rivard	185.60	Francine Lehouiller	185.60
		TOTAL	6 456.58\$

Le 1^{er} février 2022

COMPTES PAYÉS

#Chèque	Fournisseurs	Description	Montant
C2200001	Les éditions juridiques FD	MAJ – Code municipal	77.70
C2200002	FQM	Formations – Éthique	513.93
C2200003	Station du Coin Enr.	Essence	19.09
C2200004	Techni-Lab	Tests d'eau	202.36
C2200005	Xérox Canada Inc.	Contrat de service	1 452.25
C2200006	Jean-Guy Roy Ent. Inc.	Sablage chemins : 2630.63 Sablage-Déc. : 1 913.18 Déneig. -1 ^{er} vers. : 10 008.34 Déneig. -2 ^e vers. : 30 025.03	44 577.18
C2200007	Les Entreprises combinées	Téléphone mensuel	166.71
C2200008	Régie Inter. Inc. Roussillon	Téléavertisseurs-pompiers	298.19
C2200009	Les Entreprises J.L.R. Inc.	Cueillette-Décembre 2021	2 610.55
C2200010	Hamster/Buro Concept	Fournitures de bureau	58.33
C2200011	Quinc. Palmarolle Inc.	Fournitures de bureau	91.75
C2200012	Soc.Can. Des Postes	Média poste-Le Gallichan	41.78
		TOTAL	50 109.82\$

COMPTES PAYÉS – ACCÈS D

#Chèque	Fournisseurs	Description	Montant
M2100307	Caisse Desjardins	Frais – BNC	25.00
M2100308	Ministre des finances	DAS – Soc. Hist. + Arch.	49.50
M2100297	Receveur Général	DAS – Soc. Hist. + Arch.	50.11
M2100298	Caisse Desjardins	Frais bancaires	70.83
M2100299	Caisse Desjardins	Remb. Marge de crédit	150 000.00
M2100300	Caisse Desjardins	Frais SPC	46.50
M2100301	Caisse Desjardins	Frais BNC	25.00
M2100302	Caisse Desjardins	Frais bancaires	67.08
M2100303	Caisse Desjardins	Intérêts – Marge de crédit	899.69
M2100304	Caisse Desjardins	Frais SPC	39.60
M2100305	Caisse Desjardins	Intérêts – Marge de crédit	732.03
M2100306	Caisse Desjardins	Intérêts – Prêt #3	1 450.25
M2100307	Caisse Desjardins	Frais BNC	25.00
M2100308	Fiducie Desjardins	REER – Décembre 2021	286.96
M2100309	Hydro-Québec	Garage, pompiers	447.55
M2100310	Hydro-Québec	Garage, pompiers	447.55
M2100311	Hydro-Québec	Garage, pompiers	447.55
M2100312	Caisse Desjardins	Frais bancaires	73.08
M2100313	Visa Desjardins	MAJ – Microsoft 365	125.32
M2100314	Johanne Shink	Séances – Janvier 2022	60.00
M2100314	Serge Marquis	Séances – Janvier 2022	60.00
M2100315	Daniel Bélanger	Séances – Janvier 2022	30.00
M2100316	Valérie Bruneau	Séances – Janvier 2022	60.00
M2100317	Francine Lehouiller	Séances – Janvier 2022	60.00
M2100318	Nancy Shink	Séances – Janvier 2022	60.00
M2100319	Sonia Rivard	Séances – Janvier 2022	60.00
M2100320	Mona Cyr	Séances – Janvier 2022	60.00
		TOTAL	155 758.60\$

#Chèque	Fournisseurs	Description	Montant
L2200001	Marc-Olivier Proulx	Entretien patinoire	360.00
L2200002	Marc-Olivier Proulx	Entretien patinoire	220.00
		TOTAL	580.00\$

Le 1^{er} février 2022

6- DÉPENSES

R22-02-032

Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, les dépenses ci-dessus mentionnées sont autorisées et que la Dir. Gén. / Sec.-très. a fourni et signé un certificat qui indique que la municipalité dispose des crédits nécessaires.

Et j'ai signé à Gallichan

7- RÉSOLUTIONS DIVERSES

Inspecteur municipal – Entente de service

R22-02-033

Considérant qu' une entente intermunicipale a été créée entre neuf municipalités, relative aux dépenses de formation, d'information et autres dépenses reliées à l'inspecteur municipal afin de les partager également entre elles ;

Considérant que l'accord d'un minimum de cinq municipalités participant à l'entente doit être donné pour qu'une dépense soit autorisée ;

Considérant que cette entente est en vigueur pour une durée d'un an, effective à compter du 1^{er} décembre 2021 et renouvelable automatiquement le 1^{er} janvier de chaque année ;

Considérant que la gestion administrative sera faite par la municipalité de Poularies, qu'elle acquittera tous les frais et fera la répartition des dépenses entre les municipalités participantes à l'entente ;

En conséquence, il est propos par madame Nancy Shink, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

QUE, le conseil municipal autorise la municipalité de Gallichan à adhérer à l'entente intermunicipale, devenant ainsi partenaire avec les autres municipalités, afin de partager également entre chacune les dépenses encourues par l'engagement d'un inspecteur municipal, telles que définies dans l'entente, en ce qui concerne le salaire horaire régulier, les frais de déplacements, les coûts d'inscription à la COMBEQ, les formations et les outils de travail.

Adopté.

Le Gallichan

Des discussions sont en cours actuellement concernant la publication du journal local « Le Gallichan ».

Le 1^{er} février 2022

- R22-02-033 **FQM – Service d’ingénierie – Accompagnement – Réseau d’égout**
Attendu que la FQM a mis en place un service d’ingénierie et d’infrastructures pour accompagner et conseiller les municipalités qui souhaitent retenir ce service ;
- Attendu que la Municipalité désire effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, à ces fins utiliser les services d’ingénierie et d’expertise technique de la FQM ;
- Attendu qu’ il y a lieu de conclure une entente avec la FQM à cet effet, dont les modalités sont applicables pour l’ensemble des municipalités désirant utiliser de tels services de la FQM ;
- En conséquence, il est proposé par madame Valérie Bruneau, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;
- QUE, le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;
- QUE, le conseil autorise la Municipalité de Gallichan à utiliser les services d’ingénierie et d’expertises technique de la FQM afin d’effectuer la planification et la gestion de son territoire, de ses infrastructures et de ses équipements municipaux et, qu’à cette fin, que la Municipalité conclue une entente avec la FQM ;
- QUE, monsieur Serge Marquis, maire et madame Johanne Shink, Dir. Gén. /Sec. -greffière soient autorisés à signer, pour le compte de la Municipalité, l’entente visant la fourniture de services techniques par la FQM applicable pour l’ensemble des municipalités ;
- Adopté.
- R22-02-034 **ADMQ – Cotisation annuelle**
Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;
- QUE, le conseil municipal autorise madame Johanne Shink, Dir. Gén. /Sec. Greffière, à renouveler la cotisation annuelle de l’ADMQ au montant de 495\$, excluant les taxes pour l’année 2022.
- Adopté.
- R22-02-035 **COMBEQ – Cotisation annuelle**
Il est proposé par madame Nancy Shink, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;
- QUE, le conseil autorise le renouvellement de la cotisation de la COMBEQ au montant de 380\$, excluant les taxes, réparti à part égales entre les municipalités participantes.
- Adopté.

Le 1^{er} février 2022

CAFÉ DES RUMEURS – Travaux à réaliser

R22-02-036

Il est proposé par madame Nancy Shink, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

QUE le conseil municipal autorise un budget d'environ 7 000\$ afin de réaliser des travaux au Café des Rumeurs en fonction du document qui a été présenté à cet effet et qu'il est envisagé d'utiliser la subvention dans le cadre du programme PRABAM (programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux).

Adopté.

Répartition des tâches – Élus municipaux

R22-02-037

Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par madame Valérie Bruneau et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

QUE la municipalité de Gallichan accepte le tableau présenté par madame Valérie Bruneau qui identifie les différents dossiers répartis entre les élus.

Poste 1 – Karine Gauthier

Comité social
MADA
Embellissement

Poste 2 – Daniel Bélanger

Aménagement, urbanisme et zonage
Lots intra municipaux
Protection des biens et des personnes
Réseau routier et cours municipales
Hygiène du milieu
Plan de développement durable 20-25
Entretien des infrastructures

Poste 3 – Francine Lehouiller

Bibliothèque
MADA
Lots intermunicipaux
Café des rumeurs
Réseau routier et cours municipales
Soutien aux communications citoyennes

Poste 4 – Sonia Rivard

Loisirs
Jeunesse
Marina
Plan de développement durable 20-25
Hygiène du milieu

Poste 5 – Valérie Bruneau

Mairesse suppléante
Comité social
Club nautique
Marina
Société d'histoire et d'archéologique
Café des rumeurs
Protection des biens et des personnes
Soutien aux communications citoyennes

Poste 6 – Nancy Shink

Loisirs
Jeunesse

Le 1^{er} février 2022

Embellissement
Aménagement, urbanisme et zonage
Société d'histoire et d'archéologie
Café des rumeurs

R22-02-038 **MRC D'ABITIBI-OUEST – Vente pour non-paiement de taxes**
Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

QUE, le conseil municipal autorise la transmission de la liste des contribuables, présentés aux membres du conseil, à la MRC d'Abitibi-Ouest dans le cadre de la procédure de vente pour non-paiement de taxes ;

QUE, madame Johanne Shink, Dir. Gén. /Sec. Greffière, soit autorisée à faire les démarches nécessaires à cet effet et à signer tous les documents s'y rapportant.

Adopté.

R22-02-039 **FRANCOFÊTE**
Il est proposé par madame Nancy Shink, appuyé par madame Valérie Bruneau et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

QUE, le conseil municipal autorise la publication du communiqué de la 26^e Francofête et ses activités mises d'avant par l'Office de la langue française et l'Association Québec-France et soutenues ici par le Comité des Sages du Club Les Retraités de l'Île de Gallichan qui se dérouleront du 14 au 27 mars 2022.

Adopté.

R22-02-040 **EMPLOYÉ MUNICIPAL**
Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

QUE, le conseil municipal autorise l'affichage du poste d'employé municipal.

Adopté.

RAPPORT DES COMITÉS

Café des Rumeurs et Société d'histoire et d'archéologie

Une rencontre aura lieu mardi le 8 février prochain et le maire, monsieur Serge Marquis est invité à y participer.

Club nautique

Madame Valérie Bruneau mentionne que le club nautique aura une réunion mercredi le 9 février prochain.

Bibliothèque

Madame Francine Lehouiller mentionne qu'elle a informé le comité de la bibliothèque du montant qui a été retenu au budget.

Le 1^{er} février 2022

Embellissement

Madame Francine Lehouiller mentionne qu'elle a informé le comité d'embellissement du montant qui a été retenu au budget.

Loisirs

Madame Sonia Rivard mentionne qu'il n'y a rien de particulier à mentionner pour le comité des Loisirs.

AVIS DE MOTION

R22-02-041

Code d'éthique et de déontologie – Élus municipaux

Il est proposé par madame Nancy Shink, appuyé par madame Valérie Bruneau et résolu unanimement par les conseillers (ères) que lors d'une prochaine séance du conseil, le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux sera adopté.

8- PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine *séance ordinaire* du conseil municipal aura lieu le 01 mars 2022 à 19h00.

Une *séance de travail* aura lieu le 15 février 2022 à 19h00.

9- AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

10- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

LEVÉE DE LA SÉANCE

R22-02-042

La séance est levée à 20h35 sur une proposition de madame Nancy Shink appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères).

Maire

Dir. Gén./Sec.-très.